UN TEMPS DE REFONDATION

Michel Molitor
Sociologue UCL

Contexte

Aujourd'hui moins que jamais l'université ne peut se dérober à l'exercice des responsabilités culturelles et sociétales qui sont les siennes. La question redouble d'importance lorsqu'une université est invitée à réfléchir à une opération de refondation et au sens des activités d'enseignement et de recherche qui lui sont confiées. Ces activités et la manière dont elles sont assurées ne sont pas indépendantes des choix culturels ou politiques au sens le plus large de la société dans laquelle elle agit. Inversement, elle contribue à produire ces choix ou à les diffuser. L'université agit donc dans la réalité ou le concret de la société et s'inscrit dans une histoire ou dans un moment historique qui donneront une couleur ou une tonalité particulières à la façon dont elle accomplit ses missions. Les questions que se posent l'UCL et les institutions associées à la création d'une nouvelle université sont donc d'une extrême importance.

Il est banal de dire que nous vivons dans un environnement historique et culturel en transformation rapide. De manière outrageusement réductrice, en ce qui nous concerne :

- La modification des *espaces régionaux et nationaux* qui s'accompagne d'une interrogation de nos contemporains sur leur devenir collectif ;
- La crise d'un modèle de *développement économique* dont nous n'avons probablement pas encore commencé à saisir les véritables dimensions ni, par conséquent, imaginé les solutions (régulation du modèle ébranlé ou nouveau modèle ?) ;
- Une *crise culturelle* concernant très directement le monde de la science et de l'université. Dans notre univers culturel, la rationalité instrumentale se présente comme le vecteur le plus efficace de la modernité. Sans douter de ses limites, personne n'envisage de se priver des possibilités qu'elle offre, mais au sein de l'université elle-même, sa position quasi hégémonique ne met-elle pas en péril toute capacité d'expression intellectuelle critique ?
- Le *christianisme* appartient à notre environnement historique. Quelle place assignons-nous à la mémoire chrétienne dans la construction de nos choix culturels et éthiques ? Au-delà des tensions internes à l'Eglise catholique, estimons-nous, comme université, avoir un rôle à jouer dans le mouvement historique du christianisme ?

L'université est elle-même traversée de multiples mouvements.

- Le monde de l'enseignement supérieur est devenu le champ *d'enjeux économiques considérables*. Ce ne sont pas les universités qui ont inventé le concept « d'employabilité » et de « ressources humaines », mais bien des groupes d'employeurs ou des instances économiques internationales qui assignent à la formation une valeur économique dans un appareil de production étendu aux dimensions de la planète. La restructuration de l'espace de l'enseignement supérieur européen est largement construite sur le modèle du marché et il sera difficile d'en contrôler les effets pervers qui apparaîtront à côté d'éléments indubitablement positifs.

- Le monde de la recherche est *internationalisé* depuis longtemps. Mais il est clair qu'aujourd'hui plus que par le passé, il existe une compétition ouverte entre les universités pour l'accès aux ressources (contrats, conventions) mais aussi aux réseaux et aux reconnaissances utiles.
- La gestion financière de nos universités est soumise à des contraintes considérables.
  Vivre de manière permanente sous l'emprise de la nécessité sans disposer des marges nécessaires à une véritable politique de développement ou d'innovation est un réel problème.

Au total, un ensemble de facteurs – pression de l'opinion publique et des autorités publiques pour « l'efficience » de l'université en matière de formation, croissance de la compétition et recherche, ne fut-ce qu'implicite, du classement,poids croissant de l'international et renforcement de logiques de marché, contraintes internes à l'université et présence renforcée d'une culture du calcul aux effets culturels parfois mal gérés – contribuent à implanter ou à renforcer dans l'université la recherche d'une efficacité de la raison qui serait largement (ou partiellement selon les évaluations) coupée de ses fins culturelles.

N'est-on pas aujourd'hui très loin des standards de base de la culture universitaire qui considérait comme définitivement acquise des notions comme le savoir critique, la contribution désintéressée à la connaissance ou la réflexivité culturelle et qui prônait une autre relation de l'université aux besoins de la société que celle qui se construirait sur le seul registre de l'instrumentalité ? Les facteurs que je viens d'identifier sont porteurs d'un risque considérable : *la banalisation ou la standardisation culturelle de l'université*. On pourrait très bien être une université « efficace », bien cotée sur de nombreux « items » et être en même temps une université largement banalisée.

Incidemment, dans le débat qui nous occupe, l'envahissement de l'université par des standards fonctionnels pourrait très bien la conduire à estimer que la référence au christianisme dans le sigle UCL serait « contre performant ».

Esquisse de réponse aux questions posées :

Les organisateurs de cette rencontre m'ont proposé trois questions que je commenterai à la lumière du contexte que je viens de rappeler brièvement.

1. Les divers défis ou interrogations auxquels l'université est confrontée doivent-il être traités par une *déontologie personnelle ou institutionnelle* ?

Je ne pense pas que le terme déontologie s'indique ici. La déontologie vise les principes d'éthique professionnelle qui s'imposent dans l'exercice de toute fonction ou de tout métier. L'éthique du chercheur exige le respect d'un certain nombre de règles relatives à l'exercice de la recherche. Il en va de même pour l'enseignement. Il est intéressant de noter, qu'à l'inverse d'un certain nombre de métiers, ces règles éthiques sont rarement codifiées.

Dans le contexte qui nous intéresse, la question posée concerne plus directement la manière dont on adhère, culturellement et moralement, à un certain nombre d'orientations ou de choix affirmés par l'institution. Au minimum, qu'on les estime raisonnables. Au mieux, qu'on les assume. Dans tous les cas, il est bon qu'on les discute ou qu'on les débatte, ce qui est une manière de les prendre au sérieux et de les faire vivre. Ceci suppose deux conditions minimales : que l'université en question exprime ses choix et orientations de la manière la moins confuse possible ; que dans le même temps elle garantisse la légitimité d'un pluralisme ou d'une variété d'options possibles.

La question de la conviction rejoint celle du pluralisme. Le pluralisme n'est pas la neutralité ; il est la reconnaissance de l'expression légitime des diverses convictions ou visions du monde sans que l'une écrase les autres ou dispose d'un quelconque monopole. Mais ces convictions doivent pouvoir être exprimées pour avoir les effets d'entraînement auxquels elles aspirent. Dans nos sociétés, elles s'expriment à travers le débat. La démocratie est précisément cette culture du débat qui implique que l'on expose et formule préférences et arguments, c'est-à-dire les visions du monde et leurs implications. Pour exister véritablement la démocratie ne peut pas se satisfaire d'une approche strictement instrumentale où les décisions découleraient automatiquement d'un raisonnement rationnel qui bannirait les préférences et les choix. La démocratie, le « vivre ensemble » démocratique, peut vivre à l'université non pas à travers l'indifférence, mais par la reconnaissance de *la légitimité de la conviction* et de son articulation aux compétences.

Une *charte* peut donc être utile comme balise commune. Mais elle n'est pas autre chose qu'une sorte de résumé formel, plus à l'usage de l'extérieur qu'à l'usage de l'intérieur. L'avantage d'une charte est néanmoins d'obliger à sortir d'un système d'implicites ou d'ambiguïtés parfois perverses. Le problème de la charte est d'aller au-delà de certaines banalités somme toute fort peu contraignantes : devoir de recherche, garantie de liberté intellectuelle, responsabilités éducatives,... On va déjà un peu plus loin en appelant le devoir de participation critique à l'institution. On notera que de très grandes institutions universitaires pensent pouvoir se passer de charte ; dans les documents les plus officiels qui les concernent, on rappelle qu'on y fait de la recherche et qu'on y enseigne. On s'étonne par ailleurs poliment que ces pratiques doivent être accompagnées d'un commentaire, tellement la manière attendue de réaliser ces fonctions est évidente pour chacun. Autrement dit, il faut éviter que la charte soit un substitut au débat qui doit accompagner les *moments critiques* de la vie de l'institution, ni surtout *à l'expression, par l'institution, d'options fondamentales.*

2. L'utilité d'un cadre général qui soutienne les relations entre l'université et la société ?

En ce qui me concerne, au-delà des chartes ou des codes, je crois beaucoup plus à l'importance d'un « climat culturel » qui exprime et

soutienne les préoccupations ou les options de l'université. « Climat » est un terme vague et pourtant il illustre bien ce que je veux dire ici. C'est plus que la « culture » d'une institution, c'est-à-dire l'ensemble des codes, des règles, des implicites partagés. C'est plus aussi que « l'ambiance » intellectuelle ; on pourrait parler d'une *atmosphère morale ou culturelle*. Ceux qui ont connu le « Louvain » des années 50-60 se souviendront de cette culture caractérisée par une sorte de christianisme libéral, subtil mélange d'humanisme et de tolérance, mélange aussi de provincialisme et d'ouverture internationale, mélange de conviction et de scepticisme. Ceux qui ont connu certaines universités américaines de la seconde moitié des années 60 se souviendront également de leur ambiance d'audace intellectuelle, de recherche culturelle et morale, le culte du changement. Le *climat* d'une université exprime fort bien ses priorités et ses choix, les recherches encouragées, les investissements privilégiés. Il est clair que l'institution elle-même ou ses dirigeants ont un rôle essentiel à jouer dans la création de ce climat, mais ce sont les membres de l'institution elle-même qui l'animent et le font vivre.

Les événements de l'hiver 1970-71 à Louvain sont une bonne illustration de cette idée. La présence de nombreux étudiants étrangers à l'université et la menace qui a pesé sur un certain nombre d'entre eux en raison d'un projet de législation qui compliquait leur situation ne sont pas de facteurs suffisants pour expliquer l'élan de solidarité et le profond mouvement qui a mobilisé l'ensemble de la communauté universitaire. On peut penser que, dans ce conflit, est apparue une *intuition morale*, comme l'a dit Jean Ladrière dans d'autres circonstances[1], la perception d'une valeur menacée, valeur appartenant à la culture louvaniste de l'époque.

Le climat peut être soutenu par une forte culture de la recherche, mais aussi par une conception partagée de l'éducation. Dans chacune de nos institutions, on sent très bien ce « climat ». Je pense qu'il faut les développer dans ce qu'ils ont de meilleur et les actualiser compte tenu, précisément, des exigences auxquelles il faut répondre. Cette préoccupation implique un solide débat et des accords sur la dimension « éducation » de notre action commune comme sur le « style » de recherche que l'on entend encourager.

D'une manière concrète, je voudrais vous donner quelques éléments du climat que je pense souhaitable pour nos universités, ou l'université nouvelle qui va peut-être être créée. On voudra bien excuser la répétition ici de propos que j'ai tenu en d'autres circonstances.

▪ En matière d'*enseignement* tout d'abord. Dire que l'université est une institution d'enseignement est banal. Dire qu'elle est un lieu d'*éducation* est déjà aller plus loin. Je pense quant à moi que l'université à travers les formations qu'elle dispense est aussi un lieu de *formation de personnalités*. C'est d'ailleurs peut-être l'expérience universitaire (qui inclut la formation mais ne s'y réduit pas) qui est la véritable matrice de formation de la personne au sens fort du terme.

[1] Pour éclairer les réactions à une décision de justice (l'« arrêt spaghetti ») qui, pour des raisons de procédure, a retiré une affaire à un juge d'instruction.

Depuis longtemps je pense que la formation universitaire comporte trois dimensions : la formation des motivations (de la justification positive des raisons de faire des études universitaires à la formation du projet personnel), la formation des compétences (les savoir-faire au sens le plus large), la formation de références (les principes personnels de choix dans le registre éthique, politique ou culturel).

La question qui se pose à nous aujourd'hui est néanmoins bien de savoir comment construire ou reconstruire un *climat* qui soit à la base de la formation de cette personnalité. À ce stade, je n'énonce pas de piste concrète ; je me contente de rappeler une nécessité. Dégager ces pistes est l'affaire de chacun et de tous. Elles sont dans les programmes de formation et le style qu'on leur donnera, dans l'acceptation des académiques d'indiquer leurs choix ou leurs convictions derrière la compétence qui motive leur enseignement, dans le choix des thèmes de recherche, dans nos procédures de délibération, dans nos manières d'exprimer notre solidarité, dans l'ajustement de nos universités aux diverses composantes de notre environnement, dans les débats que nous accepterons d'ouvrir et la mise en œuvre des conclusions qui en seront faites, etc. Autrement dit, ne pas laisser nos enseignements être déterminés exclusivement par des besoins fonctionnels ou l'utilitarisme du marché, mais y imprimer un jugement critique et ne pas dissimuler le rôle des convictions et leur discussion dans la formation.

- En matière de *recherche*, on pourrait tirer un raisonnement parallèle. L'objectif est de faire la meilleure recherche possible en *n'oubliant jamais ce à quoi elle sert ni ce à quoi elle concourt*. Nous ne devons pas oublier que l'université constitue un espace nécessairement pluriel où coexistent légitimement divers paradigmes scientifiques. À côté de la recherche empirico-expérimentale qui domine dans les sciences de la nature et dans certains secteurs des sciences humaines, il existe les paradigmes interprétatifs ou compréhensifs qui contribuent, chacun dans leur domaine, au progrès de la connaissance et de l'homme. Les sciences de la nature prétendent ne jamais s'incliner devant l'évidence. Pourquoi en irait-il autrement pour les sciences de l'homme dont la raison d'être n'est pas de conforter un intérêt ou une justification politique mais d'interroger nos constructions culturelles ?

Dans les stratégies de coopération nord-sud dans lesquelles nous nous investissons aujourd'hui, nous soumettons la recherche de partenaires à des exigences précises: constituer des universités de qualité *qui intègrent dans leurs objectifs les problématiques et le service des sociétés dans lesquelles elles mènent leur action.* Il serait peu concevable que nous ne nous imposions pas à nous-mêmes cette obligation. J'ajoute que l'exercice de cette responsabilité ne transforme pas nécessairement les universités en fonctions décentralisées des pouvoirs gouvernementaux ou politiques ni en officines de consultation; les universités sont parfaitement à même d'établir par elles-mêmes leurs obligations en la matière et de négocier si nécessaire les conditions de leur participation à des programmes de recherche finalisée qui

mettraient en oeuvre leurs compétences par rapport à des questions particulières.

La mise en œuvre d'une telle conception de son travail exige évidemment que l'université se montre extrêmement attentive aux *connexions qui doivent s'établir entre la production intellectuelle, la vie sociopolitique et l'exigence éthique*. En effet, la légitimité de toute discipline scientifique, qu'elle participe des sciences de l'homme ou des sciences de la nature, n'est-elle pas liée à sa capacité de subordonner le savoir qu'elle produit à une finalité qui lui est extérieure, c'est-à-dire l'homme et son devenir ? Ceci doit être rappelé haut et fort.

Faut-il un cadre général à tout ceci ? Peut-être, mais je pense que si un accord peut exister assez rapidement sur des grands principes peu discutables, ce cadre normatif commun s'élaborera dans le temps, de manière processuelle et itérative. Je crois plus à la nécessité de rappeler les options fortes de l'institution à certains moments symboliques de son existence. Nous sommes collectivement d'une grande pudeur à cet égard. Je pense utile également de mettre en débat ses politiques générales et ses grandes options. Cela n'a rien d'évident et les autorités, quelles qu'elles soient, acceptent souvent difficilement la discussion des options qu'elles présentent. Cela appartient pourtant à la culture démocratique.

3. Comment concevoir les relations de l'université avec divers partenaires dans la société ?

L'histoire de nos institutions les a mis en relation avec nombre de partenaires, associés dans des relations diverses de coopération. En faisons-nous ou en avons-nous fait l'inventaire systématique et raisonné ? Nous interrogeons-nous sur les obligations créées par ces relations et sur la réalisation des objectifs que nous nous étions fixés ? Comment exerçons-nous nos responsabilités à leur égard ?

Je pense que dès lors qu'une relation de partenariat est acceptée, il faut l'assumer positivement. Je vise ici les relations construites d'un *objectif particulier* participant des missions spécifiques de l'université. Le critère général de ces partenariats doit être le renforcement de nos compétences universitaires : en quoi l'activité nous permet-elle d'être plus et mieux une université ? La formation permanente ou les services d'expertise se sont développés ces dernières années. Quelle est la spécificité universitaire que nous y apportons ? Comment rester autonome par rapport au partenaire ? Comment ne pas de devenir, directement ou indirectement, la fonction décentralisée d'une quelconque instance publique ou privée ?

La coopération universitaire au développement est une bonne illustration de ce type d'engagement. Quelle est sa spécificité par rapport à d'autres modalités de coopération au développement? Est-elle porteuse d'une valeur ajoutée singulière ? Notre contribution à l'effort de développement pourrait être d'aider des institutions partenaires dans le sud à devenir plus véritablement des universités, c'est-à-dire développer leurs compétences

propres dans les champs de la recherche et de la formation. Ceci implique de sortir des représentations traditionnelles du transfert de compétence marqué par diverses formes d' « assistancialisme » pour privilégier une coopération, une manière de travailler ensemble, construites sur l'échange et le partenariat.

D'une manière plus générale, au-delà de la réalisation de nos tâches d'enseignement et de recherche dans le contexte d'une mondialisation qui s'accentue, nos universités ont un rôle particulier à jouer dans ce nouveau décor. Nous participons à divers réseaux d'échange : comment y jouer un rôle de manière responsable ? Comment contribuer à promouvoir une culture démocratique de la reconnaissance et de la pluralité. En quoi l'inscription dans des réseaux d'universités nous permet-il de faire progresser des objectifs ou des causes moralement souhaitables ?

En raison de son histoire, de ses contacts dans divers pays, de ses réseaux d'anciens, une université comme l'UCL dispose d'une autorité morale qu'elle devrait pouvoir mettre au service de quelques causes. Les responsabilités dont sont investis certains professeurs de notre université dans des questions non directement scientifiques, mais qui ont à voir avec leur autorité morale (Rapporteur des Nations Unies sur les questions de l'alimentation, Rapport pour l'Unesco sur la situation des universités palestiniennes, ...) renforcent l'université. Des intellectuels et des académiques de trois pays opposé par un litige frontalier séculaire (Bolivie, Chili, Pérou) ont accepté en 2006 l'invitation qui leur était faite par des collègues de l'UCL de venir discuter à Louvain-La-Neuve de scénarios de solutions à proposer aux autorités politiques et aux opinions publiques de leurs pays respectifs. Cette opération n'aurait pas été possible sans l'existence d'une sorte d'estime apportée à « Lovaina », estime fondée sur la reconnaissance d'une *compétence* qui n'est pas uniquement d'ordre scientifique ou éducative. Dans un domaine très spécifique, je suis de ceux qui pensent qu'il nous faudra impérativement repenser dans les années à venir notre modèle de développement et que les universités ont un rôle essentiel à jouer à cet égard. En Amérique latine, pour des raisons historiques bien spécifiques, cette redéfinition aura besoin de l'appui de l'Église. Louvain, à partir des relations construites avec des universités, des intellectuels ou des milieux d'Église en Amérique latine a un rôle à jouer dans cette dynamique. Il faudra y être attentif.

Enfin, indépendamment de la dénomination qui sera décidée pour notre université, nous devrons décider des relations que nous souhaitons maintenir avec des institutions appartenant directement ou indirectement au monde chrétien et plus spécifiquement à l'univers de la catholicité (universités, institutions d'enseignement ou de recherche, autres...). Dans cet univers, l'UCL partage avec la KUL et quelques autres universités catholiques une autorité scientifique et intellectuelle importante qui en font des interlocuteurs incontournables. Notre histoire a créé des relations, des dettes et des obligations qui ne sont pas des limitations, mais au contraire des ressorts pour l'avenir si nous voulons nous y investir. Je pense utile et nécessaire, pour

diverses raisons, de maintenir et d'approfondir ces relations, sans leur conférer, bien entendu, aucun caractère d'exclusivité ni de les soustraire à l'examen critique que nous imposons à l'ensemble de nos investissements.

Se préoccuper du « futur du christianisme » dans des universités est une activité raisonnable qui doit pourvoir être assumée en toute indépendance. J'ajouterai que c'est une mission très importante pour Louvain, comme j'ai essayé de le dire avec mon collègue Albert Bastenier dans notre article « L'université catholique comme programme » (in *Une aventure universitaire*), même si je pense aujourd'hui que la mise en œuvre de ce projet est plus difficile qu'elle me paraissait alors. Cette préoccupation ou ce projet n'impliquent pas nécessairement que dans sa dénomination, l'université se réclame explicitement du christianisme, mais ils doivent constituer des objectifs visibles et explicites. Il ne faut donc en aucun cas que l'abandon éventuel du C dans la dénomination de l'université puisse être assimilé à un retrait. Ce risque existe évidemment et je craindrai fort que ce choix laisse entendre que nous résignions à abandonner le monopole de la version catholique du christianisme aux instances romaines de l'Église alors que c'est précisément l'inverse qui serait utile. Adolphe Gesché a rappelé un jour qu'à certains moments de son histoire, c'est par l'université et les ordres religieux que l'Église a été sauvée. Sans prétendre à une telle répétition de l'histoire, je pense que les universités inscrites de par leur histoire dans l'univers du christianisme ont un rôle important à jouer dans l'histoire chrétienne. Cette proposition générale est particulièrement pertinente dans l'univers de la catholicité.

En conclusion, il me semble que le défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, et particulièrement dans ce temps de *refondation*, est de démontrer notre capacité à réassigner des fins pleinement culturelles – c'est-à-dire qui disent le sens – à l'action de notre université. Autrement dit, de définir et de diffuser un modèle qui allie la recherche de l'efficience (qui nous est imposée par notre environnement) et la responsabilité (c'est-à-dire notre manière de choisir et de définir notre réponse). La nécessaire maîtrise du fonctionnement technique de nos universités, renforcée ces dernières années, doit absolument être accompagnée de la recherche et de la redéfinition des grandes options qui donnent un sens à nos actions individuelles comme à notre action collective, en un mot d'une identité refondée. J'ai écrit un jour que les seules universités qui entreront « par le haut » dans l'espace international seraient celles qui le feront à partir d'une identité forte. Autrement dit, on rejoindrait l'université non seulement parce qu'on y conduit une recherche de valeur et que l'enseignement y est intéressant, mais aussi parce qu'on sait qu'on y discute ou y débat de questions importantes de manière originale, parce qu'elle est un laboratoire d'idées en matière de reconstruction des mécanismes de la solidarité ou du fonctionnement démocratique, parce que la recherche sur les technologies s'accompagne d'une réflexion sur leurs usages culturels, parce qu'on y débat des figures nouvelles du christianisme, etc. Je pense que c'est à ces conditions-là que beaucoup

d'entre nous – et notamment parmi les plus jeunes – redécouvrirons que derrière le laboratoire, le département ou la Faculté, il existe une université et que cela vaut la peine de s'y intéresser.

Cette université-là ne tombera pas du ciel. C'est à nous *de la faire.*